Le 06/09/2021 à 16:13, Permanence Parlementaire de Fabrice Brun - Député de l'Ardèche a écrit :

Madame la Rectrice,

Je me permets par la présence de vous saisir de toute urgence s'agissant d'un sujet de la plus haute importance pour l'offre de formation au sein du Lycée Astier d'Aubenas.

En effet, je viens d'être informé par le lycée que l'enseignant qui devait assurer l'électrotechnique en classe de "BTS électrotechnique en alternance" c'était désisté au dernier moment.

L'enseignement de cette matière principale ne pouvant être assuré, c'est la formation qui est directement mise en danger.

Les engagements et les attentes de ce lycée sont fortes, cette formation étant le fruit d'une collaboration de plusieurs acteurs du bassin de vie avec un partenariat qui s'est construit en toute confiance avec les entreprises locales.

Aussi, au regard des enjeux en présence, pour les étudiants, les entreprises et le lycée, je me permets de faire directement appel à votre autorité afin qu'un recrutement puisse être engagé et espérer aboutir favorablement dans les meilleurs délais.

Avec mes remerciements et restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame la Rectrice, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN, député de l'Ardèche et conseiller régional

Monsieur le député,

Vous avez souhaité me faire part de votre préoccupation concernant l'offre de formation au Lycée Astier d'Aubenas pour cette année scolaire suite au désistement du professeur d'électrotechnique et coordonnateur du BTS d'électrotechnique en alternance.

Je vous informe, qu'à ma demande, cette situation a fait l'objet de la plus grande vigilance de la part de Madame Devaujany, déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue. Asseoir et étendre l'offre de formation proposée à tous les jeunes, de manière à permettre une insertion professionnelle réussie, constitue en effet une priorité académique fondamentale.

Je vous précise ainsi que les services du rectorat en charge de la formation professionnelle initiale, en lien étroit avec le proviseur du Lycée Astier d'Aubenas, ont été rapidement sollicités afin d'accompagner les équipes du Greta Vivarais Provence et permettre le recrutement, dans les meilleurs délais, d'un professeur disposant des compétences attendues au regard des exigences pédagogiques en jeu.

À la faveur des démarches initiées, un nouveau professeur d'électrotechnique et coordonnateur de la formation a été désigné le 8 septembre 2021 en vue d'assurer le bon déroulement du cursus des étudiants concernés.

Afin de permettre à l'enseignant de construire une progression pédagogique pleinement adaptée, un délai de quelques jours a toutefois été prévu par rapport à la date de rentrée initiale, à l'issue duquel les étudiants bénéficieront de toutes les conditions propices à la réussite de leurs apprentissages.

Nous vous précisons par ailleurs qu'une attention toute particulière sera accordée par l'académie, tout au long de l'année, à la pérennisation et au bon développement de cette formation dont le rayonnement illustre toute la qualité de la collaboration entre l'Éducation nationale et les acteurs de l'économie locale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de ma considération distinguée.

Hélène Insel Rectrice de l'académie de Grenoble